

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1025/2015
Date: 26 août 2015
Direction: Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
N° d'affaire: 12.72-15.148
Classification: Non classifié

Réalisation des motions et des postulats de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques. Prolongation des délais 2015

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil, le Conseil-exécutif adopte la proposition de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Pièces jointes

- Liste des propositions de prolongation de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques en 2015

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques